



## **Théorie et pratique : la traduction oralisée ou “intertraduction”**

Sylvie MAYNARD

**Keywords:** *inclusiveness, oralisation, mediation, intertranslation, translating function*

*A three-fold theory-methodology relating to academic and vocational practice includes the concepts of **inclusiveness**, **oralisation** and **mediation**. It takes into account the linguistic reality of the languages involved in the translation process in addition to their specific cultural features, the characteristics of the translation procedure, the related teaching requirements.*

*"Inclusiveness" provides a constant coordination between linguistic and non linguistic elements constituting the operating fields which are necessarily explored in translating.*

*Whether the source or target is oral or written, translating will be systematically "oralised". This is **intertranslation** (interpretation > translation). The procedure ensures that meaning is coherently rendered. It provides "translating rhythm" based more on "enonciative segments" than on translation units, which approximates natural speech.*

*The “translating function” links one language and its culture to another. This function, proper to translation, induces "mediation" between written text and oral discourse, source culture and target one, an initiator, then a translator/interpreter and a reader/listener, within a well-defined context.*

*The three aspects of the theory and methodology may be considered autonomous or not, depending on the academic training or the vocational approach.*

**Mots clés :** *globalisation, oralisation, médiation, intertraduction, fonction traduisante*

Une théorie et une méthodologie tripartites, suivies d'une pratique académique et professionnelle, comprennent les concepts de **globalisation**, d'**oralisation** et de **médiation**. Elles prennent en compte la réalité linguistique des langues à traduire, leurs particularités culturelles, les caractéristiques de l'opération traduisante, les nécessités d'ordre pédagogique.

La globalisation permet de coordonner, à tout moment de l'opération traduisante, les éléments linguistiques et extralinguistiques qui constituent les champs opératoires à parcourir lors de toute traduction ou interprétation.

Que la source ou la cible soit texte ou discours oral, la traduction est systématiquement "oralisée". C'est l'**intertraduction** (interprétation > traduction). Cette procédure assure sa cohérence à la restitution du sens, ainsi qu'un rythme de traduction proche de l'énonciation

naturelle, fondé sur l'enchaînement de "segments énonciatifs" plus que sur les unités de traduction.

La traduction sert de relais d'une langue à l'autre, d'une culture à une autre, par le biais de la **fonction traduisante**. Cette fonction propre à la traduction favorise l'échange, par conséquent la **médiation** entre le texte et le discours oral, entre les cultures, entre les partenaires qui sont un donneur d'ordre, un traducteur / interprète, un lecteur / auditeur dans une situation particulière de traduction.

Les trois volets de la théorie et de la méthodologie sont à la fois indépendants et interdépendants, selon l'usage que veut en faire le pédagogue. Au travers de l'apprentissage de la traduction par l'oralisation, celui qui traduit utilise la fonction traduisante comme un outil professionnel.

## INTRODUCTION

Traducteurs et interprètes pratiquent la traduction et l'interprétation au quotidien. Ils ont peu le temps de se préoccuper de méthodologie, encore moins de théorie. Leur expérience leur est un garant d'efficacité. Les professeurs qui enseignent la traduction, visent à l'acquisition des langues et à la pratique de la traduction / interprétation basée sur des fondements théoriques qui sont loin d'être exhaustifs, et sont parfois divergents.

La traduction n'a besoin ni de théorie ni de méthodologie pour se concrétiser dans la pratique. Cependant chaque discours oral à interpréter, ou chaque texte à traduire, invite à réfléchir, une fois la tâche accomplie, sur ce qui a été produit, et sur la façon dont on l'a produit.

L'opération traduisante devient un pôle d'intérêt à part entière si l'enseignant, à la confluence de deux ou plusieurs langues, doit d'un côté enseigner la langue et de l'autre l'art de traduire.

Si la traduction est une spécialité en soi, la théorie de la traduction ne dépend pas de la méthodologie ; mais on concevrait mal que des principes théoriques ne puissent se mettre en pratique. Par contre, toute méthodologie devrait reposer sur un fondement théorique, car son bon fonctionnement dépend fortement des options théoriques choisies.

La langue est soumise à des règles ; par conséquent, l'interrelation entre les langues répond à des principes. Malgré les normes, des exceptions sont nombreuses et une part de hasard subsiste dans chaque langue ; cela est loin d'être négligeable dans la confrontation avec une langue et une culture autres.

Dans quelle mesure la théorie rend-elle compte des aléas de la pratique ?

Quelle méthodologie en déduire pour mener à terme un apprentissage de la traduction

qui soit professionnel ?

**Le point de départ de notre étude**, c'est l'analyse détaillée des difficultés rencontrées par les étudiants dans l'exercice de cet art de traduire, et la difficulté d'enseigner cet "exercice", ou cet "art", sur le peu de temps de préparation - quelques mois, quelques années au mieux. Une chose est l'apprentissage d'une langue, une autre le passage raisonné d'une langue à une autre.

La constatation est la suivante : **l'apprentissage** de la traduction tel que nous le pratiquons dans nos universités n'est pas pleinement satisfaisant. Il n'apporte pas les résultats escomptés. Il reste fortement académique et ne débouche pas sur une qualification professionnelle digne de ce nom.

**La théorie que nous proposons est une approche nouvelle**, expérimentée de façon probante au cours de six années de recherche sur l'enseignement de la traduction à l'Université Paris 5 - Sorbonne et Montpellier III.

Il s'agit d'une pratique théorisée : **l'intertraduction** ou **traduction oralisée**, accompagnée d'une méthodologie qui continue de faire ses preuves dans l'apprentissage de la traduction, notamment dans la préparation à l'épreuve de traduction des concours universitaires.

Cette méthodologie repose sur trois fondements :

- la mise en oeuvre de la **globalisation** qui est une coordination des paramètres linguistiques et extralinguistiques nécessaires à l'élaboration du sens,
- **l'oralisation** raisonnée où l'on démontre l'importance du choix de la procédure oralisée et de ce que nous nommons le **rythme** en traduction, calqué sur celui du discours comme dans le cas de l'interprétation simultanée,
- la **médiation** qui repose sur des techniques de communicabilité – langue et culture source vers langue et culture cible - et des techniques de communication liées à celles de l'expression vers un lecteur ou/et un auditeur visible ou invisible.

## **I. La Globalisation supplée à l'absence de synthèse**

Le premier défaut d'un étudiant qui traduit, c'est de privilégier l'analyse d'unités discrètes. Ces microstructures font immédiatement interférer un enchevêtrement de difficultés terminologiques et grammaticales qui handicapent sa compréhension du texte source et paralysent la production du discours cible, notamment son rythme de production.

A l'inverse, la fonction traduisante synthétise les données une fois analysées et comprises, même si cette analyse s'opère lors du déroulement de la traduction, comme c'est le cas dans l'interprétation.

La **Globalisation** est la première proposition de remédiation.

La traduction est globalisante et coordonnée, à la fois analyse et synthèse, **ceci simultanément**. Ceci implique une double obligation : analyser les données à la source, tout en maintenant la cohésion du mouvement de synthèse vers la cible.

Ainsi, le lexique, associé à la coordination grammaticale, ne peut se départir des éléments suivants : données culturelles, rapprochements intertextuels, panorama historique, arrière-plan socio-économique, situation de traduction - donneur d'ordre, public visé, cahier des charges, conditions spatio-temporelles et matérielles -, qualification et comportement de l'interprète ou du traducteur, ses connaissances, son expérience personnelle et professionnelle, ses réactions intellectuelles, psychologiques, émotionnelles.

L'emploi des mots ne se fait pas seulement en fonction de critères lexicaux. Les choix linguistiques dépendent de la transposition culturelle - avec ses emprunts, ses adaptations - et englobent des fonctions d'assimilation, de réajustement, de rééquilibrage pour traduire des idées qui correspondent à l'histoire, l'éthique, les traditions d'un peuple.

Pour traduire, les étudiants doivent faire un travail terminologique doublé d'une préparation culturelle à l'environnement de leur spécialité. Cette perméabilité au monde professionnel et à la culture environnante est primordiale. Le traducteur, l'interprète, l'étudiant qui suit leur exemple, se tiennent informés de tout. Ils sont constamment sur la brèche, en quête d'évolution et d'innovation, du moindre changement, d'une nouveauté.

La globalisation prend en compte la totalité du sens et harmonise ses composantes interlinguistiques et extralinguistiques en les coordonnant. Cette **coordination** intervient au cours d'une opération de traduction, depuis la compréhension du texte ou du discours oral en langue source jusqu'à sa restitution sous forme de texte ou de discours oral en langue cible.

Les éléments à prendre en compte sont les suivants :

Les **éléments linguistiques** - description, déroulement narratif, cohérence rationnelle, sens en contexte, relation intertextuelle, justesse du lexique, correction grammaticale, adéquation au niveau de langue, respect du style, rythme discursif – s'allient aux **éléments extralinguistiques** - coordonnées spatio-temporelles, panorama socio-historique, arrière-plan culturel, option idéologique, point de vue esthétique, connaissance du domaine de spécialité, pertinence de l'information, traits spécifiques du texte ou du discours, personnalité de son auteur ou de l'orateur, situation de traduction /

interprétation - donneur d'ordre, cahier des charges, enjeux – connaissances, professionnalisme et personnalité de celui qui traduit ou interprète.

Les exemples sont aussi divers qu'il existe de domaines, de sous-domaines, de rubriques, de texte ou de discours oral à traduire, mais c'est **l'invariant** dans la procédure de l'acte de traduire qui nous interpelle.

Ainsi, un texte littéraire et poétique de Thomas Wolfe sur la description de New York dans *The Web and the Rock*, oblige à la coordination des éléments de sa culture propre et de la culture étrangère pour décrire et narrer : plans architecturaux et perspectives, formes et couleurs, textures et matériaux, images et symboles, évocations de sensations et de sentiments corollés, connotations littéraires et poétiques, effets de style.

Dans le domaine scientifique ou technique, la partie proprement linguistique n'est pas ce qui pose le plus de problèmes. Le vocabulaire y est spécifique et relativement vite appréhendé. Les schémas grammaticaux sont récurrents : mots composés, absence d'article, emploi systématique de la voie passive, connecteurs logiques, utilisation du conditionnel hypothétique et du présent simple. La construction du texte suit un modèle type : une fois les hypothèses posées, la démonstration se déroule, illustrée par des équations ou des exemples. La typographie obéit à des règles de présentation strictes : conventions des signes, mise en valeur des équations, légendes des graphes et des schémas.

La difficulté vient en fait de la forte emprise du domaine extralinguistique. Ainsi, à la rigueur du glossaire se substitue un lexique évolutif qui suit les avancées technologiques ou scientifiques. Les papiers d'impression récents chez ILFORD/Suisse, créés à partir de nouvelles techniques, nécessitent la création de mots nouveaux. Leur traduction correspondante reste à 'inventer'.

La terminologie peut être fluctuante pour un temps, ne pas avoir d'existence officielle, n'appartenir à aucun dictionnaire. Les traducteurs / interprètes proposent alors leur 'version' personnelle qu'il leur faut justifier. Le glossaire d'entreprise dépend des spécificités d'un centre de recherches, d'un laboratoire, d'une équipe. Il varie aussi avec l'évolution des techniques, leur mise en ligne, leur parution dans les revues scientifiques ou leur vulgarisation par les médias.

Une autre difficulté vient de ce que le texte, ou le discours oral, participe d'un ensemble de données extralinguistiques où techniques rédactionnelles et communicationnelles s'entremêlent et se chevauchent. Ainsi un texte informatique peut se doubler d'un argumentaire publicitaire, porter la trace de la fantaisie ou de l'humour de son auteur, ou encore se vouloir compréhensible du grand public sans pour autant décevoir le spécialiste. Plusieurs centres d'intérêt se partagent la tâche de répartition de

l'information. La démarcation est difficile à faire entre les données linguistiques, les informations scientifiques et techniques, l'accroche publicitaire, l'approche logique, la démarche psychologique ou intentionnelle, les éléments stylistiques.

Au-delà du texte ou du discours, au-delà du contexte immédiat, le traducteur doit discerner les **champs opératoires** qui contribuent à la formation du sens et qu'il lui faut parcourir. Dans un champ opératoire, des lignes de force entraînent des mécanismes plus ou moins complexes selon les priorités définies par le donneur d'ordre et les options choisies par le traducteur. Ce champ opératoire est parcouru **à tout moment** de l'opération traduisante. Ce peut être une exploration prédéterminée lors d'une préparation à la traduction qui nécessite un choix des priorités, une hiérarchisation des données, une désambiguïsation de l'information. Ce peut être un parcours déterminé en cours de traduction qui implique une mise au point, un changement éventuel de perspective, la rectification d'une donnée informative. Ce peut être encore un bilan postdéterminé sur la procédure ou l'évaluation de la production.

Ce parcours des champs opératoires n'est pas aisé : il est fait d'obligations et de choix, de contraintes et de libres sélections. Il s'agit non seulement d'organiser les paramètres linguistiques - tels que la thématique, les données terminologiques, les contraintes lexicales et grammaticales et le choix paraphrastique - mais de gérer **simultanément** les paramètres extralinguistiques comme la mise en relation des différents paramètres de l'information, la spécialité, la culture d'entreprise, une situation spécifique, un environnement culturel.

Nous appelons **vectorisation** le repérage et la classification des éléments linguistiques et extralinguistiques en présence. La vectorisation définit le choix de l'orientation à prendre et les priorités à respecter, sans qu'aucun élément ne soit mis à l'écart. Les champs opératoires linguistiques - lexique, terminologie, phonétique, sémantique, grammaire, stylistique, compréhension, expression, ponctuation, graphie - se coordonnent et s'allient aux champs extralinguistiques - culture, spécialité, information, histoire, société, normes, tradition, auteur/orateur, situation de traduction/interprétation.

L'excellence de l'opération traduisante se mesure à l'imbrication parfaite et à la coordination harmonieuse de ces différents champs. Encore faut-il qu'ils soient bien documentés. Chaque recherche est l'occasion de découvertes langagières et culturelles. Travailler à la traduction d'un texte de James Joyce incite à connaître l'époque, le contexte historique, politique, sociologique, les grands traits de la biographie de l'auteur, sa vision de l'Irlande, ses contemporains, les courants clés et novateurs de la littérature qu'il influencera, notamment le *Stream of Consciousness* et le courant Woolfien.

Si les modalités diffèrent, c'est dans le même esprit que l'interprète collationne articles,

documents, vidéos sur les orateurs dont il interprètera les discours, quel qu'en soit le domaine – conférence, débat politique ou juridique, présentation technique. Sa connaissance du contexte, de la spécialité, de la prise de position de l'orateur, son comportement, sa présence physique, le timbre de sa voix, son rythme d'élocution seront une source d'information précieuse.

Le bagage culturel, lié au repérage intertextuel, sont des fondamentaux à l'acte de traduire. Ce bagage doit inclure la connaissance des mouvements socio-économiques et politiques, historiques et contemporains, la presse internationale, les critiques littéraires et artistiques, la littérature de spécialité. Si tel n'est pas le cas, le langage qui est reflet de la réalité ne présentera pas d'image, malgré toute la bonne volonté des mots à l'expliquer. L'étudiant doit y réfléchir. S'il manque de culture, cette dernière s'acquiert à la manière d'une science, ou encore d'une langue, avec ténacité et persévérance.

## **II. L'Oralisation répond au manque de cohérence du sens**

Un étudiant peut écrire en toute bonne foi des incohérences en traduisant. Il ne se fonde ni sur une idée directrice contenue dans le message, ni sur les pistes de réflexion qu'elle induit. Il suggère des sens multidirectionnels sans opérer les choix nécessaires. Il n'a pas une vue d'ensemble de son travail et il oublie certains détails importants. Il ne suit pas un "rythme de pensée" calqué sur le rythme de l'énonciation naturelle.

Ce qui pose problème est moins sa méconnaissance de la langue que les types de difficulté suivants :

- Un balayage inexistant ou insuffisant des champs opératoires,
- La préoccupation première de rendre les éléments linguistiques au détriment des éléments extralinguistiques,
- Des évocations incomplètes ou erronées des données extralinguistiques, et une insuffisance à les exprimer,
- Un manque de culture, une inadaptation à la culture 'autre',
- Une méconnaissance de la spécialité ou de la spécificité d'un propos,
- Une incertitude quant à l'information – non pas tant celle contenue dans le texte ou le discours, mais celle que véhiculent l'hypertexte et la situation de traduction.

Pour remédier à ce second problème, nous proposons l'**Oralisation**.

L'oral et l'écrit sont définis comme deux domaines séparés par les textes officiels et les instructions pédagogiques. Cependant le mélange des genres est courant et bénéfique : lecture silencieuse ou non d'un texte, présentation orale de son contenu, résumé écrit, prise de notes à partir de l'écrit ou de l'oral, discussion, rapport, débat. L'alternance

d'un domaine à l'autre offre des situations de traduction authentiques : texte lu à voix haute, commenté oralement en langue source ou cible, traduit oralement ou par écrit.

La traduction oralisée est une procédure systématisée qui comporte un aspect interprétatif, l'oralisation précédant **toujours** la production écrite, si cette dernière est souhaitée. La traduction oralisée n'est pas assimilable à l'exercice de thème ou de version à l'oral, ni à la traduction orale ou traduction à vue, ni à l'interprétation simultanée ou consécutive, même si elle comporte des similitudes avec ces procédures. Sa source et sa cible peuvent être un texte ou un discours oral.

La procédure oralisée, ou intertraduction, permet de restituer le sens avec une énonciation naturelle. C'est une traduction discursive ou énonciative, proche en cela de la conversation. Le traducteur ou l'interprète énonce, parle, dit, raconte, s'exprime vers un lecteur ou à un auditeur.

A comparer la traduction d'un texte réalisée de façon "classique" à la traduction oralisée du même texte, les résultats sont les suivants :

- La traduction écrite prend ses repères dans le texte source, d'où le calque, l'appui sur l'agencement des structures linguistiques, l'imitation du rythme du texte source. L'ensemble manque de naturel, sans compter les erreurs récurrentes - non sens, contresens, faux sens, mauvais usage des temps et de leur concordance. La traduction faite directement à l'écrit ne bénéficie pas du crible auditif.

- La traduction oralisée prend ses repères non seulement sur le texte source, mais **simultanément** vers le texte cible, puisque c'est bien ce dernier qu'elle énonce. Ses points forts viennent de son éloignement de la source. Ainsi, on note une absence de calques, de non sens et de contresens. Le faux sens est au pire une approximation. Le rythme d'énonciation est naturel, spontané et en adéquation à celui de la langue cible ; l'aplomb est celui du discours. La traduction oralisée - à voix haute ou murmurée - tend vers un auditeur visible ou invisible.

Ses seuls points faibles sont ceux de l'oral, à savoir des hésitations, des reprises, des ruptures de rythme. L'expérience et la pratique en viennent à bout au cours de la formation même.

Comparons oral et écrit dans un exemple court et simple. Le dialogue est tiré de *Eyeless in Gaza* d'Aldous Huxley. La phrase de démonstration est en gras.

*This was, to Catherine's sense, a vivid picture, and although she disapproved, she felt herself gazing at it. "Where did you see him?" she asked, presently.*

*"In-in the Bowery; at a confectioner's," said Mrs Penniman, who had a general idea that she ought to dissemble a little.*

***"Whereabouts is the place?"** Catherine inquired, after another pause.*

*"Do you wish to go there, my dear?" said her aunt.*



Voici les traductions proposées par six étudiants à l'oral, puis les traductions des mêmes étudiants à l'écrit :

**Oral**

Où cela ?

Où est-ce ?

A quel endroit ?

Où se trouve cet endroit ?

Où cela se trouve-t-il ?

Où se trouve l'endroit ?

**Ecrit**

Où est l'endroit ?

Où se trouve cet endroit ?

A quel endroit cela se trouve-t-il ?

De quel endroit s'agit-il ?

\*L'endroit se trouve dans quel environnement ?

\*Dans les environs de quel endroit ?

On constate que lors du passage à l'écrit, chacun des étudiants modifie la traduction simple et spontanée qu'il vient de proposer. Il surcharge alors sa traduction jusqu'au faux sens (\*). Le terme '*whereabouts*' qui ne lui faisait pas souci, lui pose désormais problème.

En dehors des deux dernières phrases (sur six !) les propositions à l'écrit ne s'écartent pas du sens, mais se distinguent de celles de l'oral par un niveau de langue inutilement élevé, le référent systématique au culturel jusqu'à la redondance, le style individualisé moins naturel et moins authentique.

Les défauts majeurs de l'oral interprétatif - tels l'effet d'accélération à cause d'un départ retardé, le contretemps, le non-parallélisme avec le discours source - sont liés à la perte du rythme dans l'effort de restitution du sens.

Ces défauts s'estompent avec la mise en place de **l'expression interprétative**, énonciation naturelle qui représente moins un effort interprétatif qu'une appropriation du sens source et l'expression spontanée de ce qui est compris.

L'étudiant doit réfléchir ici non pas en termes de manquement - silence par ignorance, répétition, maladresse de style, omission - mais en fonction de la restitution naturelle du sens qui utilise les pauses à bon escient - respiration, instant de réflexion, mise au point, silence partagé.

Le 'vide', soit l'absence de mot, perd son caractère traumatisant pour s'inscrire naturellement dans l'espace de la traduction oralisée. Il marque un temps d'attente et de réflexion, une pause souhaitée, un moment opportun du discours mis en exergue, un partage.

Le but de l'apprentissage est de réduire les pauses intempestives, celles qui ne sont pas pertinentes. Il faut apprendre à user d'artifice pour faire naturel, utiliser les qualités de l'expression, formuler avec conviction, conserver un ton juste, poser sa voix. Tout cela est proche des qualités de l'expression, comme dans la pratique théâtrale, par exemple.

Dans le travail de traduction oralisée, on ne dispose pas de temps pour discriminer les

unités de traduction, les étudier à loisir et décider de leur sens, comme on le fait à l'écrit. Si l'étudiant conservait à l'oral le schéma de travail par unités de traduction, il serait vite dépassé par l'avancement du discours.

Il lui faut restituer le sens par **segments d'énonciation**, c'est à dire selon un temps d'énonciation donné dont l'enchaînement correspond au rythme d'élocution d'un orateur ou d'un traducteur/interprète. Le segment d'énonciation se substitue à l'unité de traduction et dessine le rythme naturel de l'énonciation. Les courbes sonores se juxtaposent au maximum – phrasé, hauteur de son, intensité de la voix.

L'enchaînement des segments d'énonciation dévoile le sens dans sa globalité. Le sens est restitué une fois appréhendé et conserve sa cohérence dans l'expression. Si de façon classique, on dissocie les unités de traduction par l'analyse et les porte à l'attention de l'étudiant pour les observer dans leurs détails, il en va différemment dans l'oralisation, car c'est la synthèse des segments d'énonciation qui apparaît d'emblée dans la production orale lors du temps d'énonciation qui se mesure en minutes et en secondes, au rythme d'une parole normale. D'où la nécessité d'utiliser les qualités de la globalisation **dès** l'oralisation de la traduction et de conjuguer les propriétés de l'une et de l'autre.

Nos étudiants apprennent à rassembler toutes les données nécessaires à l'opération de traduction. Rappelons que globaliser, c'est prendre en compte l'information contextuelle, spécialisée, culturelle, ajoutée aux connaissances acquises et mémorisées, doublée du jeu paraphrastique, où entrent l'évocation, le non-dit, la suppléance mentale, l'anticipation. La démarche oralisée réduit le temps d'accès à ces données. Toutes les modifications que l'on pourrait apporter à un travail écrit par le biais de diverses simulations, sont compressées dans l'énonciation orale.

**Le temps d'intertraduction** relatif à l'exercice de traduction oralisée est **six fois moindre**, soit **1 minute 23 secondes** pour une page de texte - correspondant exactement au **temps de lecture** -contre **24 minutes** en moyenne pour la traduction écrite traditionnelle de cette même page. Que dire des épreuves de 4 ou 5 heures que prévoient nos concours !

Les difficultés qui sont celles de la prise de parole directe, se révèlent être des facteurs positifs dans une situation de traduction. Ainsi, on expérimente des qualités qui sont propres à la traduction oralisée : la constance de l'attention, l'acuité auditive, la mise en train immédiate, la prise de décision rapide, la recherche efficace de l'informatif, la pertinence et la concision des détails, l'homogénéisation du sens, le rythme soutenu, le ton de conviction, l'authenticité du "direct".

### III. La Médiation remédie à la prise en compte insuffisante de la situation de traduction

L'étudiant oublie le plus souvent qu'il s'adresse à un lecteur ou à un auditeur potentiel. Il s'inquiète de ce qu'il ne sait pas en termes langagiers – vocabulaire, syntaxe, concordance des temps, par exemple - et oublie de se préoccuper des données extralinguistiques qui le guident vers le sens. Il ne prend pas appui sur le contexte. Il ne se place pas en situation de traduction avec son donneur d'ordre et son public potentiel. Il ne prend pas la mesure de sa tâche. Il ne mesure pas les enjeux de sa production.

Pour remédier à ce troisième problème, nous suggérons la **Médiation**.

L'étudiant, le traducteur est appelé à jouer **un rôle de médiateur** entre deux langues et deux cultures, pour un auditeur ou un lecteur qui sont un public visible ou invisible. Le traducteur est "opérateur" d'une fonction spécifique. Il en découvre les contraintes et les privilèges. Il est à l'épicentre des champs opératoires dans l'exercice même de la fonction traduisante. Il est contraint à des choix tout autant qu'il est libre de ses choix. Au delà des correspondances immédiates et des équivalences raisonnées, il songe à la justesse de ton, au rythme du texte ou du discours, aux modulations de sa voix, à l'**impact** sur son lecteur ou son auditeur. Cette présence à un auditoire, cette mise en scène devant un public qu'on veut instruire, convaincre, émouvoir, va plus loin que le langage et bien au-delà du jeu paraphrastique. La médiation est aussi motivation, inspiration, séduction, orchestration.

La traduction n'est pas seulement la transformation d'un rapport paraphrastique, c'est aussi une translation vectorielle qui entraîne une dynamique des données linguistiques et extralinguistiques. La conversion d'une langue source en langue cible implique une synergie propre aux langues utilisées, indissociables de leurs facteurs culturels, et doublée d'une synergie propre à la traduction. L'opération est soumise à des variables – les aléas de l'évolution historique et socio-culturelle, les changements de comportement relationnel, les variations langagières, entre autres.

La traduction n'est plus une simple opération, mais une **fonction traduisante**.

La fonction traduisante est ce processus selon lequel se déroulent traduction et interprétation, dans le cadre des coordonnées où se situent les champs opératoires et les éléments les constituant.

Nous utilisons le mot "fonction" dans son acception mathématique : les fonctions sont "des cas particuliers de relations entre des ensembles de départ et d'arrivée, et ces relations sont susceptibles d'être représentées graphiquement dans des coordonnées". Ces coordonnées sont identifiables et paramétrables dans des champs opératoires tout à la fois déterminés et évolutifs, au milieu desquels la fonction traduisante trouve son

champ d'action et son rôle de médiation, sa dynamique spécifique, sa liberté d'expression, canalisée certes, mais créatrice.

Une fonction dépend de paramètres de **variabilité**. Dans le cas de la traduction, ces paramètres correspondent à ceux des champs opératoires sélectionnés. Tout changement dans le champ opératoire fait varier l'opération traduisante **dans sa totalité**. Modifier le niveau de langue, le temps et les aspects, réduire un texte, l'argumenter, le vulgariser, le mettre au goût du jour, répondre aux attentes d'un public particulier, et la traduction s'en trouve transformée.

Une démarche qui consiste à ne rien exclure des variabilités *a priori*, supporte alors le choc des contradictions, tient compte de toute variation de façon optimale, jusqu'à celles qui sont difficiles à évaluer, comme l'inspiration, le talent, l'effet de surprise, l'humour, le jeu du hasard, l'aléatoire.

Malgré le caractère médiat et globalisant de cette démarche, elle ne se départit en rien de son aspect analytique. Cette **analyse-synthèse** correspond en tous points à l'opération de traduction.

La fonction traduisante est un acte de communication qui va au-delà de l'information à transmettre en langue cible. La traduction est un des pôles de l'expression. Sa pratique, non seulement vient en aide à l'expression, mais la suscite.

Traduire entre dans les paramètres de la **communicabilité** : le sens doit être juste, clair, transmissible, et la restitution cohérente, idiomatique en langue cible, fidèle au contenu du texte ou du discours oral source.

La cohérence de sens se mesure à la réceptivité de la collectivité linguistique, à la prise en compte du bagage collectif commun et du savoir partagé. Il faut s'assurer de la logique du discours, du respect des normes langagières, du bon usage de la langue, des conventions culturelles.

Dans l'apprentissage, la traduction peut se travailler en équipe, puis en autonomie. Elle entre dans les paramètres de la **communication** avec son échange d'information, la réceptivité d'un public, l'adaptation à la situation, la prise en compte des langues source et cible et de leur culture, le respect des exigences préprofessionnelles puis professionnelles : situation de traduction, cahier des charges, délais.

Dans un premier temps, l'étudiant apprend à situer son travail traductionnel dans les perspectives que lui offre le texte ou le discours oral d'une part, et dans les coordonnées de la situation de traduction, d'autre part. Interprétation et traduction sont tributaires du monde extérieur, du contexte politique, de l'environnement socio-culturel, de la situation faite au traducteur, des conditions matérielles, de sa perception du monde et de

l'événement, de l'intensité ou de la discrétion de sa présence, de son système de pensée, de la conception qu'il se fait de son travail et de son rôle. Les éléments d'information situationnels, tels que le cadre de la tâche, le cahier des charges, le lieu de travail, le moment choisi, les horaires, le type de réunion, les orateurs, le public visé, sont autant de variables qui préconditionnent l'opération de traduction ou d'interprétation.

La traduction n'est plus à ce point constante, ou calquée sur un modèle, mais elle est événementielle, liée aux circonstances. Cet événement – chaque tâche de traduction ou d'interprétation en soi – corrobore son rôle de fonction. Si la traduction est en partie circonstancielle et évolutive, sa maîtrise implique une adaptabilité de tous les instants : motivation dans la médiation, situation de communication, énonciation en prise directe, devant un public et pour un public. La traduction ou l'interprétation, comme toute énonciation, est exposée au commentaire, à la reprise, à la critique.

La médiation en est l'apprentissage.

## CONCLUSION

Bien qu'indépendantes, les trois solutions de remédiation proposées à la difficulté de traduire ou d'interpréter - à savoir la globalisation par le recours à la coordination, l'oralisation au moyen de l'intertraduction, et la médiation par le biais de la fonction traduisante - gagnent à se conjuguer pour une traduction cohérente quant au sens, et naturelle quant à son expression. C'est cet ensemble de principes qu'il faut transmettre, et pas moins que cela, car le risque est grand d'une préparation insuffisante à l'acte de traduire.

Celui qui traduit peut se fonder sur la théorie tripartite. Il dispose là d'un outil professionnel, quel que soit le domaine dans lequel il traduit ou interprète – politique, littéraire, artistique, juridique, scientifique, technique... En suivant la méthodologie qui en découle, il sera apte à quantifier ses efforts, produire ses effets, décider des variantes, codifier son travail, évaluer sa production. Homogénéisation du sens et rythme soutenu feront de la traduction et de l'interprétation plus qu'un exercice, mais un art véritable.

La traduction, comme l'interprétation, est le passage obligé vers la transparence des points de vue, la mise en mots des échanges, le lien des langues et des cultures. Elle est une démonstration de maîtrise professionnelle, de bienséance au regard d'une communauté. C'est un acte public qui comporte de grandes exigences, mais apporte une profonde satisfaction à celui qui s'y entraîne, l'enseigne ou encore l'exerce.

## GLOSSAIRE

**Analyse-Synthèse** : balayage systématique, selon les coordonnées choisies, de l'ensemble des éléments qui interviennent dans l'opération traduisante.

**Champ opératoire** : domaine exploré à tout moment de l'opération de globalisation (voir globalisation), constitué d'éléments linguistiques et extralinguistiques. Ce champ est paramétrable selon les options choisies par le traducteur ou les modalités définies par un donneur d'ordre, dans une situation de traduction donnée.

**Coordination** : mise en relation des éléments constitutifs des champs opératoires. Cette coordination est l'aspect dynamique de la globalisation.

**Fonction traduisante** : le processus même de traduction, la dynamique de toute opération de traduction. Cette fonction se caractérise, au même titre que la fonction mathématique, par un mouvement, une progression, un tracé, des coordonnées, un point origine, un point d'impact, une subordination des points entre eux, des dérivées et des translations.

**Globalisation** : Prise en compte de l'ensemble des éléments linguistiques et extralinguistiques au cours d'une opération de traduction, depuis la compréhension du texte ou du discours oral en langue source jusqu'à sa restitution sous forme de texte ou de discours oral en langue cible.

**Impact (Point d')** : Le résultat positif, à la lecture ou à l'audition, d'une traduction faite selon les critères de la "fonction traduisante" qui regroupe globalisation, oralisation et médiation ; prise en compte de tous les éléments constitutifs du sens (globalisation), restitution par une énonciation idiomatique, authentique et naturelle (oralisation), dans les conditions d'une situation de traduction où un traducteur / interprète joue un rôle médiateur (médiation).

**Intertraduction** (ou **traduction énonciative** ou **traduction discursive**) : systématisation de la procédure oralisée vers un texte ou un discours cible, que la source soit texte ou discours oral.

**Lectra / Transread** : Lecture-traduction / *Translating-reading*. La traduction à partir d'un texte source, revient à sa simple lecture traduisante en langue cible (Voir **Mode lecture**) .

**Médiation** : Interposition entre deux langues et deux cultures, le traducteur / interprète servant d'interface et de point de convergence dans un acte communicationnel.

**Mode lecture** : Traduction oralisée faite à la vitesse de la lecture. Les temps de lecture et de traduction s'équivalent (une moyenne de 1'23" la page).

**Oralisation** : procédure oralisée systématisée qui n'est pas assimilable à la traduction orale ni à l'interprétation, puisqu'elle peut avoir pour source et pour cible, un texte ou un discours, indifféremment ; en conséquence, elle comporte un aspect interprétatif et un aspect traductionnel, l'interprétation précédant *toujours* la traduction.

**Repérage** : mise en place de tout élément qui intervient dans l'opération traduisante selon un choix des priorités. Le repérage conditionne la vectorisation (voir vectorisation).

**Rythme de traduction** : périodicité - retour à intervalle régulier dans le temps - propre à l'énonciation en traduction oralisée, avec récurrence de traduction bonne ou correcte en début d'énonciation ou en relance d'énonciation, et récurrence d'un point de difficulté au début de *dernier tiers* de la période.

**Segment d'énonciation** : unité discrète de restitution du sens, dans un temps d'énonciation donné, qui entre dans l'enchaînement correspondant au rythme d'élocution du traducteur / interprète. Ce segment se substitue à l'unité de traduction traditionnelle.

**Vectorisation** : le repérage et la classification des éléments appartenant aux champs linguistiques et extralinguistiques, selon un ordre de priorités et en fonction du choix de leur

orientation.

## **BIBLIOGRAPHIE**

- BAKER, Mona, *The Translator, Studies in Intercultural Communication*, 1998, 260 pages.
- CHUQUET, Hélène, PAILLARD, Michel, *Approche linguistique des problèmes de traduction*, Ophrys, 1994, 256 pages.
- DURIEUX, Christine, *Fondement didactique de la traduction technique*, Collection "Traductologie", n°3, Didier Erudition, 1988, 173 pages.
- FAWCETT, Peter, *Translation and Language. Linguistic Approaches Explained*, Translation Theories Explained, septembre 1997, 168 pages.
- FLOTOW von, Luise, *Translation and Gender. Translating in the "Era of Feminism"*, Translation Theories Explained, juin 1997, 168 pages.
- GADDIS ROSE, Marilyn, *Translation and Literary Criticism. Translation as Analysis*, Translation Theories Explained, novembre 1997, 128 pages.
- GILE, Daniel, *Guide de l'interprétation*, Création Leterrier, Collection Jacques Amyot, 1991.
- GOLASZEWSKI, Mireille, POREE, Marc, *Méthodologie de l'analyse et de la traduction littéraires. De la lettre à l'esprit, Ellipses*, Paris, 1998, 224 pages.
- GREETHAM, D.C., *Theories of the Text*, Clarendon Press Oxford, 1997, 340 pages.
- ISER, Wolfgang, "On Translatability: Variables of Interpretation", *The European English Messenger*, IV /1, 1995.
- JONES, Roderick, *Conference Interpreting Explained*, Translation Theories Explained, novembre 1997, 140 pages.
- MAYNARD, Sylvie, *Apprentissage de la traduction par l'oralisation*, Thèse, Université Paul Valéry, Montpellier III, mai 1999, Vol I / Vol II, 563 pages, Vol III 344 pages.
- NORD, Christiane, *Translating as a Purposeful Activity*, Translation Theories Explained, avril 1997, 160 pages.
- NUCHEZE de, Violaine, *Sous les discours, l'interaction*, L'Harmattan, Paris, 1998, 144 pages.
- RAASCH, Albert, *Interculturalité, "linguistiquement parlant"*, La Tribune Internationale des Langues Vivantes, Nouvelle série n°15 /1, mai 1994.
- SCHLISSINGER, Jacqueline, "Les enjeux de la communication multilingue. Former des médiateurs linguistiques", La Tribune Internationale des Langues Vivantes, Nouvelle série, n°15 / 1, mai 1994.
- SCHUMANN, John, *The Neurobiology of Affect in Language*, Blackwell Publishers, 1997, 350 pages.
- STEINER, *After Babel. Aspects of Language and Translation*, Oxford Paperbacks, 1993, 560 pages.
- VEGLIANTE, Jean-Charles, *D'écrire la traduction*, La Tilv éditeur, 1996, 170 pages.
- VIGOUROUX-FREY, Nicole, *Traduire le théâtre aujourd'hui ?* Presses Universitaires de Rennes, 1993, 263 pages.
- YULE, George, *Pragmatics*, Oxford University Press, 1996, 138 pages.
- YULE, George, *The Study of Language*, Cambridge University Press, 1996, 308 pages.